

COMMUNIQUE DE PRESSE

BNP Paribas Cardif choisit Manymore pour digitaliser son activité auprès des CGPI et des courtiers en France

Dans le cadre de son plan de développement, BNP Paribas Cardif signe un partenariat avec Manymore afin d'accélérer la transformation digitale de son activité dédiée aux Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI) et aux courtiers. A partir d'avril 2018, ces partenaires bénéficieront progressivement d'un parcours digitalisé pour les contrats d'épargne et de retraite proposés par BNP Paribas Cardif.

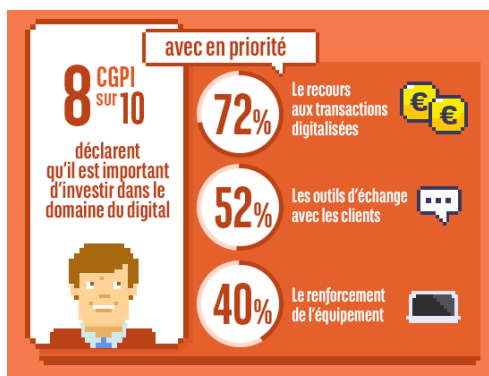
BNP Paribas Cardif a choisi **Manymore**, l'un des acteurs majeurs de l'édition de logiciels pour les métiers de la gestion de patrimoine, pour proposer de **nouveaux services digitaux** à ses partenaires CGPI et courtiers. L'objectif est de les accompagner dans l'évolution de leur métier et de leur fournir les outils qui **faciliteront leur travail au quotidien**.

La solution développée par Manymore pour BNP Paribas Cardif permettra aux CGPI et courtiers de **simplifier les parcours et d'accélérer le traitement des opérations**. Cette solution sera compatible avec tous les agrégateurs du marché, les partenaires bénéficiant ainsi du lien entre la vision consolidée de la situation de chaque client et la gestion digitale des contrats proposés par BNP Paribas Cardif. Elle sera également accessible depuis le site dédié aux partenaires www.finagora.com. **Le traitement des opérations sera optimisé** grâce à une interface « multi-devices », la mise en place de la signature électronique et une plus grande traçabilité des traitements. **Cardif Elite** sera le premier contrat d'assurance vie à bénéficier de ce parcours digitalisé dès avril 2018.

« Dans un contexte où l'expérience client est sans cesse redéfinie par les acteurs du web, nous proposerons, avec Pascal Perrier qui pilotera prochainement cette activité à mes côtés, une offre de service digitale et compétitive à nos partenaires et à leurs clients en nous appuyant sur l'expertise de Manymore. Ce partenariat est une première étape dans la transformation digitale de notre activité dédiée aux CGPI et aux courtiers. D'ici 2020, 17 millions d'euros y seront investis afin de répondre aux attentes des partenaires et de leurs clients. » déclare Jean-Christophe Boccon-Gibod, Directeur Partenariats et Digital Business de BNP Paribas Cardif France.

« Ce partenariat avec BNP Paribas Cardif est stratégique pour Manymore et nous permet d'étoffer notre offre de services sur notre gamme Connective Software afin d'accompagner l'assureur dans la digitalisation des process de souscription ainsi que tous les autres actes (arbitrages, rachats...). Nous proposons à BNP Paribas Cardif un extranet moderne de suivi des opérations, tant pour les CGP que pour les équipes front et back-middle de l'entreprise. » conclut Pierre-Laurent Fleury, Président de Manymore.

Résultats de la 11^{ème} édition du **Baromètre du marché des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI) et de leurs clients** mené avec KANTAR TNS en 2017



**BNP PARIBAS
CARDIF**

**L'assureur
d'un monde
qui change**


A propos de BNP Paribas Cardif

Numéro un mondial en assurance emprunteur¹, BNP Paribas Cardif joue un rôle clé dans la vie quotidienne de ses clients assurés en leur proposant des produits et services qui leur permettent de réaliser leurs projets, tout en se prémunissant contre les aléas de la vie.

Dans un monde profondément modifié par l'émergence de nouveaux usages et modes de vie, l'entreprise, filiale de BNP Paribas, s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. Elle co-crée ses offres avec près de 500 partenaires distributeurs dans des secteurs variés (banques et institutions financières, acteurs de l'automobile, de la grande distribution, des télécommunications, fournisseurs d'énergie, Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants et courtiers...) qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients.

Présent dans 35 pays avec des positions fortes dans trois zones (Europe, Asie et Amérique latine), auprès de 100 millions de clients, BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes et un acteur majeur du financement de l'économie.

Plus de 10 000 collaborateurs² dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 27,1 Md€, dont 57% généré à l'international, en 2016.

Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur  [@bnpp_cardif](https://twitter.com/bnpp_cardif)

A propos de Manymore

Manymore a été créée en 2006 par Pierre-Laurent Fleury, Président d'Honneur de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP) et lui-même CGP pendant 25 ans. La société compte aujourd'hui plus de 60 collaborateurs. 500 cabinets (2900 utilisateurs) sont équipés de la solution **Prisme**, un outil réglementaire et digital d'aide à la vente, de gestion de cabinet et d'agrégation de données. En outre, 5 compagnies d'assurance ou plateformes ont fait le choix de la digitalisation en utilisant la solution Connective Software.

Retrouvez les actualités de Manymore sur : www.manymore.fr

Contacts presse

BNP Paribas Cardif

Caroline Le Roux – 01 41 42 65 61 – 07 62 00 42 74 – caroline.leroux@bnpparibas.com

Valérie Oberlin – 01 41 42 78 17 – 07 60 13 49 12 – valerie.oberlin@bnpparibas.com

Marion Saraf – 01 41 42 70 71 – marion.saraf@bnpparibas.com

Manymore

Emilie Giroux-Levain 01 40 88 91 82 – 06 79 35 57 38 - egiroux-levain@manymore.fr

¹ Source Finaccord

² Effectifs des entités juridiques contrôlées par BNP Paribas Cardif : près de 8 000 collaborateurs



**BNP PARIBAS
CARDIF**

**L'assureur
d'un monde
qui change**